



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86342

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur suggère que le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) évalue les dispositifs relevant de la pédagogie numérique qui sont mis en œuvre dans les différents établissements sur la base de leur auto-évaluation. Selon le CESE, l'objectif serait d'évaluer l'ensemble des pratiques existantes et de maîtriser les effets concrets que ces expérimentations ont notamment sur la réussite étudiante. Il ajoute qu'il serait souhaitable que les experts étudiants du HCERES soient particulièrement associés à cette démarche. En outre, le rapporteur estime que ce travail d'évaluation devrait servir de base au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) afin qu'il puisse mettre à disposition de la communauté universitaire les pratiques pédagogiques mises en œuvre et lui permettre d'établir des recommandations quant aux objectifs à atteindre. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86342

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5841

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)